



© Info Flora

L'impatiante glanduleuse apprécie les lieux humides et les zones boisées. Elle colonise les rives du Doubs et de ses affluents et menace l'existence des plantes indigènes.

PROCESSUS D'ÉRADICATION

Une intervention précoce est requise afin d'éradiquer des plantes exotiques envahissantes. Lorsqu'une néophyte se propage, elle se multiplie de manière exponentielle et devient très difficile à éliminer. Le processus d'éradication se fait progressivement par étapes.

AUTRES NÉOPHYTES SOUS SURVEILLANCE

Les néophytes suivantes sont présentes dans le Parc du Doubs et font également l'objet d'une surveillance par les cantons:

- Ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)
- Solidage du Canada (*Solidago canadensis*)
- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- Sumac vinaigrier (*Rhus typhina*)
- Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
- Buddleia de David (*Buddleja davidii*)

La fondation Info Flora répertorie les plantes sauvages de Suisse et propose une base de données et des fiches informatives en ligne. www.infoflora.ch

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Un projet mené avec le soutien et la collaboration de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV



Kanton Bern
Canton de Berne



Parc du
Doubs



APPEL CITOYEN

*Luttons ensemble contre les
plantes exotiques envahissantes*

De nombreux acteurs de la région luttent contre certaines néophytes interdites à la vente et à la plantation. Afin d'en limiter l'expansion, le Parc naturel régional du Doubs organise des campagnes d'arrachage de l'impatiante glanduleuse, la néophyte la plus répandue dans le Parc ainsi que de la berce du Caucase, également très présente dans la région.

CONFRONTATION AVEC LES NÉOPHYTES

On appelle «néophytes» les plantes exotiques introduites en Europe après 1492. Environ 10% d'entre elles sont devenues envahissantes. Elles se répandent rapidement et menacent l'existence de plantes indigènes. Elles peuvent provoquer de graves dommages écologiques et économiques, et parfois même des atteintes à la santé.

Biodiversité en danger

La plupart des plantes exotiques ont été introduites comme plantes ornementales puis se sont répandues dans la nature.

Les espèces importées ne sont plus soumises aux mêmes concurrents ni aux mêmes prédateurs que sur leur lieu d'origine. Certaines prolifèrent ainsi de façon incontrôlée, mettant en péril la faune et la flore indigènes.

Dans certains milieux naturels, les néophytes peuvent représenter une importante cause de diminution de la biodiversité.

Un plan d'action national est en développement et des programmes cantonaux ont été mis en place, avec l'appui de plusieurs partenaires, dont le Parc du Doubs.

Plan d'action

Le Parc du Doubs a choisi de cibler ses actions contre deux espèces: l'impatiante glanduleuse et la berce du Caucase. Ces deux espèces sont répandues dans le Parc et faciles à identifier.

Des «chantiers nature» sont proposés aux entreprises dans le cadre de cette campagne de lutte contre les néophytes.

La lutte doit être coordonnée à l'échelle des bassins versants du Doubs. Une collaboration avec la France est donc nécessaire.

EO917



COMMENT L'IDENTIFIER?

<i>Hauteur</i>	Peut mesurer jusqu'à 3,5 m de haut.
<i>Tige</i>	Jusqu'à 10 cm de diamètre.
<i>Fleurs</i>	De couleur blanches, en ombelles, mesurant jusqu'à 50 cm de diamètre.
<i>Fruits</i>	Allongés, mesurant de 10 à 14 mm avec